Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 14 Mars 1900. No. 17.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis
Europe (compris le por[...] 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS
En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hôtel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

A Ottawa

Succédant à la très orageuse séance du 2 courant, celle de lundi, le 5, a montré combien l'atmosphère politique roule de nuages noirs au-dessus de nos têtes et combien ces nuages récèlent d'électricité.

Ce sont les incidents—ou les accidents—de Montréal qui ont soulevé la tempête.

Ces manifestations sont fort déplorables. La responsabilité complète en retombe sur les étudiants de l'Université McGill. Les McGill pouvaient, chez eux, se livrer à toutes les exubérances de joie que la levée du siège de Ladysmith leur suggérait, mais il leur était absolument défendu d'aller faire le charivari ailleurs. Laval n'avait pas besoin que les étudiants du McGill lui donnassent des leçons de loyauté ; pas plus que Saint-Boniface n'avait besoin, pour faire son devoir, de quelques jingoistes qui, lors de l'incident Gabriel, sont traversés de notre côté sur la foi d'une simple rumeur.

Toutes ces démonstrations—qui sont, au fond, des mises en demeure sinon des accusations déguisées de déloyauté—vont à l'encontre du but que l'on poursuit. Ce n'est pas par des provocations injustifiables qu'on raffermit la loyauté de ceux qu'on redoute, à tort, du reste. La confiance, le respect et la justice sont autrement efficaces. De même que les provocations amènent des représailles, quelquefois répréhensibles, comme l'était assurément l'insulte faite au drapeau anglais dans les échauffourées de Montréal, de même aussi les bons procédés font naître les égards, rapprochent les esprits et les cœurs, font disparaître les frictions et conduisent à l'unité de sentiments.

La paix est rétablie, heureusement; mais ces événements ont engendré des aigreurs qui ne s'adouciront pas du jour au lendemain. Les scènes dont la chambre des Communes a été le théâtre en sont la preuve. Il y a eu des violences de langage, des assertions abracadabrantes, un tohubohu au milieu duquel, par moment, le président est demeuré impuissant. La soirée s'est terminée plus paisiblement. C'est M. Monk, le député de Jacques-Cartier qui, dans cette discussion si vive, a le mieux trouvé ce qu'il fallait dire. Il a raconté les faits et n'a pas hésité à blâmer ceux qui devaient l'être, à exonérer ceux qui devaient être exonérés, mais dans un langage clair et modéré, où l'on distinguait l'intrépidité de l'homme droit, et l'émotion du citoyen faisant appel aux meilleurs sentiments de tous dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie qui devraient exister entre toutes les races habitant le pays.

On n'a jamais été aussi belliqueux à Ottawa. On dirait que c'est au Canada que se décide le sort de l'empire. On converse de la guerre comme on parle de la pluie ou du beau temps, quand on n'a pas d'autre chose à croquer. Le matin, ce sont les nouvelles données par les journaux qui accaparent l'attention; l'après-midi, ce sont les questions posées par les députés, les débats dont ces questions deviennent l'occasion, qui absorbent la pensée des législateurs et attirent le public dans les galeries, généralement bondées de spectateurs.

***

Jeudi dernier, a eu lieu, par Son Excellence le Gouverneur-Général, la revue de la troupe Strathcona, partant pour le théâtre de la guerre.

D'un bel effet est cette troupe avec son uniforme grisâtre, son manteau de couleur ferrugineuse et ses larges sombreros.

Il va sans dire que l'enthousiasme n'a pas fait defaut; enthousiasme sincère, surexcité par ces démonstrations militaires, par la bonne tournure que la campagne sud-africaine a prise depuis quelques semaines, par la gloire dont se sont couvertes les troupes canadiennes et par les éloges que leur conduite a mérités de la part de leur chef et de Sa Majesté elle-même.

***

Avec tout cela, la session en est rendue à sa sixième semaine sans qu'aucun travail sérieux n'ait été entamé, si l'on en excepte le "bill" concernant la rédistribution des sièges électoraux, en d'autres termes, le "gerrymander", lequel n'a lui-même été pris en considération que la semaine dernière.

Le gouvernement s'est trouvé assez bien, dit-on, de ces discussions, Ses mesures n'étaient pas prêtes et il avait tout intérêt à temporiser. Le "bill" de rédistribution est le même que l'an dernier. Le gouvernement n'a eu qu'à le tirer de ses casiers pour le remettre devant la chambre. L'effort n'a pas été grand Le "bill" a passé aux Communes comme un convoi qui traverse un camp.

Car, on en revient toujours aux choses militaires Ainsi, il est décidé que la garnison régulière de Halifax s'en va et sera remplacée par des régiments canadiens. Le recrutement commencera bientôt.

Après l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie; après la vie de garnison, on voit poindre la marine. Ce projet est encore à quelque distance; ce n'est pour le moment qu'un bâton, mais bientôt ce sera un vrai navire, et même plusieurs navires avec de vrais hommes et de vraies armes. Quel peuple formidable nous allons devenir ! Quelle gloire nos fils et nos petits-fils recueilleront plus tard, grâce à nous! Pourvu, hélas! qu'il n'y ait pas trop de sang sur ces couronnes de lauriers !

D'accord avec la politique inaugurée en cette année 1900, le gouvernement a ouvert un bureau de recrutement pour remplacer, dans les contingents déjà partis, les hommes tués au combat ou invalidés.

***

Les chambres se sont aussi occupeés d'un autre genre de combat: celui de Joe Martin, à la Colombie, sous le patronage et avec le concours du lieutenant-gouverneur McInnes.

M. McInnes a fait un acte, disons audacieux seulement, en renvoyant son gouvernement et en appelant Joe Martin au poste de premier ministre; Joe Martin qui n'a pas un seul partisan dans la législature provinciale!

M. McInnes en est à son deuxième coup d'état. Il renvoyait de la même façon, il y a deux ans environ, M. Turner, alors chef du gouvernement.

Interpellé à ce sujet, le gouvernement fédéral a répondu aux communes la bouche de sir Wilfrid Laurier, au Sénat, par la voix de M. Mills, par ministre de la justice, que l'acte du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique était grave, mais qu'il n'interviendrait pas, maintenant, du moins. Leur théorie, c'est que M. McInnes joue sa tête. Si, sur appel au peuple, son attitude est maintenue, fort bien pour lui, mais si le contraire arrive, il devra s'en aller avec son gouvernement défait.

***

A la troisième lecture concernant la rédistribution des sièges. sir Charles Tupper a proposé un amendement dont la teneure est de remettre à une commission composée des juges-en-chef des différentes cours supérieures du pays, le soin de procéder à cette rédistribution après chaque recensement décennal, en ayant égard au chiffre de la population et aux limites des districts municipaux.

Par cet amendement, cette commission ne devait agir qu'après le recensement de 1901.

Tout en affirmant un principe pour l'avenir, l'amendement avait également pour effet de faire tomber le "bill".

Il a été rejeté, le gouvernement n'ayant pas voulu l'accepter.

Le "bill" a subi sa troisième lecture jeudi dernier.

Le sénat en sera saisi cette semaine. Il sera intéressant de le suivre jusque-là, surtout après les menaces adressées au sénat par la plupart de ceux qui, aux Communes, du côté ministériel, ont défendu le projet du gouvernement.

***

Les journaux annoncent le passage, à la capitale, du R. P. Lacombe, en route pour l'Europe dans l'intérêt de sa colonie métisse de l'Ouest.

LA GUERRE

La guerre sud-africaine se poursuit avec plus d'acharnement que jamais. Depuis l'arrivée de Roberts et de Kitchener sur le théâtre des hostilités, les choses ont pris une autre tournure. Le général Roberts semble posséder une science militaire approfondie; sa tactique paraît être d'envelopper et de cerner l'ennemi par ruse plutôt que de le rencontrer en bataille rangée; cette méthode épargne certainement le sang. Les Boërs ne se sont pas découragés malgré leurs récents revers. Le général Joubert organise la résistance à Prétoria, la capitale du Transvaal. La guerre prend un caractère de plus en plus sauvage à mesure qu'elle avance; il est certain que les Anglais sont encore loin de leur but, et que les compatriotes de Paul Kruger feront une résistance effrayante avant que l'Angleterre puisse arborer son drapeau sur les édifices publics du Transvaal. Les théâtres de la campagne sont les alentours de Ladysmith, Bloemfontein et Mafeking.

Les dépêches de ce matin annoncent la prise de Bloemfontein par les Angiais.

ANIVERSAIRE

De La Consécration De Sa Grandeur Mgr L'archevêque

Dimanche : Réception à l'Hospice Taché;

Lundi soir : Séance au collège;

Mardi matin : Messe Pontificale à la Cathédrale;

Mardi soir: Séance à L'académie Ste Marie de Winnipeg;

Mercredi soir: Séance au couvent des Revdes Soeurs des S. S N. N. de Jésus et de Marie, de St-Boniface;

Vendredi après midi: Réception à L'école de l'Immaculée Conception, de Winnipeg.

GRANDES SÉANCES AU COLLÈGE

"Philoctète" pièce grecque jouée au collège, lundi le 19 mars à 8 hrs, p. m.; explications données en français par un hérant avant chaque acte. Ces explications et des notes écrites sur le programme, rendront l'intelligence du drame facile à tous. Même séance répétée au collège, jeudi le 22, avec explications en anglais.

Billets en vente chez M. J. B. Leclerc. Entrée, 50 cents. Hâtez-vous d'acheter vos billets car le nombre des sièges est limité à 234.

JOURNALISME

Quarante-huit ans de vie, le "Courrier de Saint-Hyacinthe"! C'est un bel âge, surtout quand on a bien employé son temps et qu'on a, comme le confrère, guerroyé dur et ferme contre l'ennemi.

Nos félicitations sincères et nos meilleurs souhaits au "Courrier de Saint-Hyacinthe".

ST LOUIS DE LANGEVIN SASKATCHEWAN

Le 26 février sera à jamais un jour mémorable pour St Louis de Langevin, car nous fûmes en ce jour honorés par la visite de l'illustre Archevêque de S: Boniface, Monseigneur Langevin.

Sa Grandeur arriva vers deux heures et demie conduite par M. McKay membre de la chambre législative à Régina et après s'être arrêtée quelques instants chez le P. Gabillon, Monseigneur se rendit au couvent où il fut acclamé par un vivat chanté par les enfants de notre école, puis M. Schmidt, un de nos meilleurs citoyens, lut une fort belle adresse que le manque d'espace ne permet pas de publier.

Cet acrostiche composé par notre bon curé fut ensuite lu.

DEPOSITUM CUSTODI

A Sa Grandeur Mgr Langevin,
Archevêque de St-Boniface.

Depuis qu'un grand apôtre, au nom si glorieux,
En vos mains confia le dépôt précieux,
Par quels faits éclatants sur un illustre siège,
On vous vit triompher évitant plus d'un piège.
Sans doute en votre champ de saint apostolat,
Il vous reste à livrer plus d'un vaillant combat,
Toutefois le passé de l'avenir présage,
Un doux espoir d'ailleurs nous en donne le gage.
Moisson riche, abondante en d'humbles missions,
Chrétientés surgissant en maintes régions,
Un choix de bon ouvriers, par nombreuses phalanges,
Secondant vos efforts, rejouissant les anges,
Tout en groupant partout d'industrieux colons.
Disciple de Paul, noble et cher Thimothée,
Daignez, grâce au manteau d'Elie, autre Elisée,
Implorer pour nous tous du Ciel les riches dons.

Enfin suivirent chants, dialogues, compliments etc., par les enfants.

Sa Grandeur avec son éloquence ordinaire adressa la parole aux citoyens qui étaient venus la rencontrer; notre Archevêque remercia d'abord M. Schmidt de son adresse si bien pensée et si élégamment exprimée puis il dit que notre village l'intéressait particulièrement: n'en a-t-il pas fait preuve en nous envoyant une de ses enfants de Saint Boniface pour aider les Révérendes Mères qui sont venues du beau pays de la Bretagne se dévoder à la grande cause de l'Education chrétienne. Il encouragea les gens à se rallier autour d'elles comme autour de leur drapeau afin qu'elles leur soient conservées.

Il dit aussi quelques mots en anglais invitant M. McKay à prendre la parole. Celui-ci s'en acquitta avec la bonne grâce qui lui est reconnue en disant qu'il s'intéresserait encore plus à notre école car il avait pu constater l'avancement des enfants et que toujours on le verrait faisant son possible pour nous aider. Il fut interrompu plusieurs fois par les applaudissements.

Mgr Langevin était accompagné par M. l'abbé Gravel de St-Boniface et du Père Maisonneuve de Prince Albert. Le lendemain vers 10 heures Sa Grandeur nous quitta suivie de plusieurs voitures, pour se rendre à Duck Lake.

Le Manitoba.

Mercredi 14 Mars 1900

A Prendre a Rebours

Le "Soleil", baragouinant, écrit ce qui suit :—

"Il y a là tout un enseignement pour nous de la province de Québec.

"C'est la preuve que nous avions raison de conseiller à nos coreligionnaires de là-bas de se contenter de M. Greenway, avec tous ses torts, parce qu'en l'écartant, ils tomberaient entre les mains d'hommes qui leur seront beaucoup plus hostiles.

"C'est la preuve que nos coreligionnaires de là-bas ont bien fait de suivre notre avis et de se rallier presqu'à l'unanimité au gouvernement libéral lors du dernier scrutin

"C'est la preuve que le règlement Laurier-Greenway était bien favorable à la minorité catholique, puisque les orangistes —qui sont nos ennemis ligués par serment pour nous détruire—s'en sont autorisés pour se rallier, pour livrer bataille à M. Greenway, le précipiter du pouvoir et hisser enfin le drapeau orange sur la place."

Pour nous servir du langage de la feuille québecquoise, il y a dans ces lignes, tout un enseignement : c'est que le troupeau libéral a toujours trouvé bon le règlement Laurier-Greenway, et qu'il s'entendait fort bien avec le même M. Greenway pour nous astreindre au régime de ce règlement comme nous l'avait promis dans son manifeste électoral, le chef déconfit auquel a succédé M. Macdonald.

"Un règlement bien favorable à la minorité, dit le "Soleil".

Ce n'est pourtant pas ce qu'a dit Rome : "Règlement défectueux, imparfait, insuffisant" trouvons-nous dans l'Encyclique.

L'élection de M. McFadden, comme grand'maître des orangistes de la province, ne prouve rien contre ce jugement de Rome Ni cette élection, ni d'autres élections ne peuvent altérer la nature de ce règlement qui a le tort de consacrer un accroc à la constitution, un empiètement sur les droits du père de famille et une méconnaissance de la doctrine catholique.

Il n'y a entre cette élection de M. McFadden et le règlement Laurier-Greenway aucun rapport, et il faut toute l'ineptie du "Soleil" ou toute son inconscience des choses droites et logiques, pour trouver entre ces deux faits une corrélation quelconque.

Mais laissons cela de côté.

M. McFadden est-il vraiment un ennemi ?

Non !

M. McFadden nous est sympathique. C'est un disciple de sir McKenzie Bowell. Aux dernières élections fédérales, il a fait la lutte en faveur de l'hon. M. LaRivière contre son adversaire, M. Walton, un Anglais protestant, antipathique à nos idées et à nos intérêts.

Si son élection veut dire quelque chose au point de vue politique, elle marque non l'hostilité de M. McFadden à notre égard, mais plutôt un retour aux idées de justice prônées par Sir McKenzie Bowell, de la part des loges manitobaines.

Donc, en prenant à rebours le langage du "Soleil", on aura la vérité.

Réaction

Aux dernières élections générales du Manitoba, le comté de Beautiful Plains élisait un libéral par une majorité de 90 voix M Ennis, le candidat victorieux, ayant remis son mandat pour raisons d'affaires, M. Davidson, ministre dans le gouvernement Macdonald, vient prendre le même comté par une majorité de 330 voix.

Et cela à trois mois de distance!

Est-ce assez complet comme rebuffade aux chefs libéraux?

Est-ce assez joli comme revirement de la faveur populaire?

La mise au clair, devant le public, des gâchis si audacieusement tripotés du gouvernement Greenway a jeté l'électorat dans l'indignation et a semé le désarroi dans les rangs du parti libéral; cette défaite est pour lui l'avant-coureur de défaites plus écrasante encore, non seulement ici, mais dans toute le Dominion.

Protestation

La nouvelle de l'entrée du général Buller dans Ladysmith a été reçue par tout l'empire britannique avec joie et allégresse.

Un soupir de soulagement s'est échappé de toutes les poitrines des sujets loyaux de Sa Majesté la reine Victoria, à l'annonce de la délivrance de la valeureuse garnison commandée par le général White.

Au milieu de démonstrations sans nombre organisées dans le but de saluer cet heureux événement, il s'en est trouvé une qui a attristé souverainement le cœur de tous les vrais patriotes.

Dans leur enthousiasme, les élèves de l'Université McGill de Montréal ont oublié les règles de la justice et de la modération, jusqu'au point d'envahir le domaine d'une Université sœur, loyale entre toutes, et d'insulter l'institution nationale des Canadiens-français, l'Université Laval de Montréal.

Il faut dire, cependant, à l'honneur du corps enseignant de l'Université anglaise, qu'il a réparé la faute des élèves en faisant présenter à l'Université Laval les excuses de leur institution par la voix de leur président, le Principal Peterson.

Les principaux journaux anglais, comme la presse française, ont été unanimes à jeter le blâme de cette échauffourée sur les étudiants de l'Université McGill.

Certes, des démonstrations comme celle-là sont absolument malheureuses et de nature à blesser profondément une partie importante de la nation canadienne.

Quand on ouvre l'histoire de son pays ; quand y lit ces pages glorieuses, où est racontée la vie d'un peuple dont la loyauté devrait être au-dessus du moindre doute ; quand on se rappelle ces dates mémorables de 1775 et 1812, où les Canadiens-français, bénis par leurs évêques et leurs prêtres, s'enrôlaient avec ardeur dans la milice anglaise, pour défendre au prix de leur sang et de leur vie les possessions britanniques de l'Amérique du Nord contre l'envahissement de l'étranger ; tantôt faisant taire la voix du sang et fermant l'oreille aux sollicitations de généraux français arborant devant leurs yeux le drapeau blanc qu'ils avaient vu planer sur la citadelle de Québec et qu'ils avaient défendu vaillamment à peine quelques années auparavant ; tantôt résistant aux appels enflammés de chefs criant : Liberté ! Liberté ;

Quand on songe à la foi constante et inébranlable des Canadiens-français dans la défense du nouveau drapeau qui leur a été donné par Dieu dans ses grands et insondables desseins ;

Quand on a devant les yeux le spectacle de compatriotes disant adieu volontairement à leur foyer et à leur patrie pour aller sous le soleil brûlant de l'Afrique, verser leur sang pour la défense de la métropole, et quand, d'un autre côté, l'on voit sa loyauté mise en doute et presque déniée, un douloureux sentiment envahit le cœur et une fière protestation s'élève jusqu'aux lèvres contre cette injure.

Une injustice, cependant, ne saurait en permettre une autre, et nous élèverons en même temps la voix pour stigmatiser comme ils le méritent, ces écrivailleurs malpropres dont le seul souci est de politiquer sur tout, sans s'occuper ni de la vérité ni de l'honnêteté la plus élémentaire, et qui, après avoir léché la botte d'un persécuteur odieux pendant dix longues années, sans même avoir eu un haut-le-cœur, osent sans raison, calomnier un chef politique dont la vie tout entière a été dévouée à la sauvegarde de la constitution et des droits des minorités.

Nous ne laisserons pas passer sans la relever, l'accusation de fanatisme que "l'Echo de Manitoba" lance à la figure de l'homme courageux qui, en 1896, a donné sa vie politique pour la défense d'un "bill" réparateur en faveur de la minorité catholique et française de Manitoba—"bill" déchiré par un Canadien-français, M. Laurier—chef qui, il y a à peine quelques jours, justement indigné des attaques insidieuses de ses adversaires, a mis à l'enjeu sa disparition de l'arène parlementaire, si on lui prouvait qu'il avait jamais été traître vis-à-vis les Canadiens-français.

Défi que l'on a pas encore relevé !

Vous dites, messieurs de "l'Echo" qu'"un siècle de loyauté, le sang versé jadis pour obéir à ce devoir, le sang que versent encore nos compatriotes dans les plaines d'Orange, sont impuissants à nous faire rendre justice, à nous faire respecter."

Qu'elle a tardé à venir cette exclamation ! Que vous avez été patients pendant dix ans ! Comment, traître à ses promesses et à celles de ses lieutenants, déchirant la constitution dans les plis de laquelle était écrite la clause de nos libertés scolaires, foulant aux pieds la justice et le droit, l'infâme Greenway, votre chef et votre idole, vous a enlevés votre langue, vos écoles catholiques, la liberté d'instruire vos enfants suivant les préceptes et les doctrines de votre foi, et, à ce moment, aucune fibre de votre âme n'a résonné, vous avez courbé la tête gaiement, vous avez combattu aux cotés de l'oppresseur, vous avez sollicité vos compatriotes de le garder au pouvoir, et aujourd'hui.....

Mais, serait-ce possible ? vous n'êtes donc plus avachis ?

Combien plus vite nos droits nous auraient été rendus si au lieu de prôner la soumission honteuse, l'aplatissement, vous aviez relevé la tête fièrement en face du tyran, combien plus forts nous serions au Manitoba, si au lieu de travailler à la démoralisation du peuple en lui distribuant une littérature servile, la presse libérale avait donné son concours dans le travail de l'union de tous contre la persécution religieuse!

"Il a suffi" dites-vous "d'un souffle empesté et malsain, exhalé par un groupe de politiciens assoiffés de pouvoir, pour faire oublier l'évidence des faits gravés par notre sang sur les tablettes de l'histoire, et faire naître la suspicion, la défiance, premières et trop certaines étapes vers la haine."

Qu'elles sont vraies et comme elles auraient dû être prononcées il y a longtemps ces paroles !

C'est au lendemain de l'incendie allumé par Greenway et Martin que vous auriez dû tenir ce discours; c'est en 1890, à toutes les semaines, à tous les jours depuis cette date que vous auriez du faire entendre ces mots.

Oui, en effet, il a suffi d'un souffle empesté et malsain, exhalé par un groupe de politiciens assoiffés de pouvoir, Greenway, Martin et comparses, pour faire oublier l'évidence des faits gravés par notre sang sur les tablettes de l'histoire : il a suffi d'un gouvernement libéral au Manitoba pour soulever le fanatisme contre nous, démolir nos institutions, diviser les populations, les susciter les unes contre les autres, créer le malaise partout, briser la concorde jusque-là existante.

Il a suffi d'un gouvernement libéral à Ottawa pour attiser le feu et consommer l'iniquité.

Hélas! il a suffi d'un Laurier et d'un Tarte, pour refuser de se soumettre à l'ordre de notre gracieuse souveraine, tuer un Bill réparateur rendant justice à un peuple opprimé, et pour empêcher un protestant anglais, sir Chs Tupper de nous remettre nos droits.

Enfin, il a suffi de vos chefs Laurier, Tarte, Greenway, Sifton, et de la phalange méprisable qui vous compte parmi ses soldats les plus plats, pour imposer à nos compatriotes un règlement scolaire hypocrite et bâtard.

Vous dites : "Les Canadiens-français, fiers de leur bon droit et jaloux de leur réputation, conquise au prix de leur sang, ne sont nullement disposés à se laisser molester ni vilipender."

Ces paroles, nous les faisons nôtres, et nous voudrions vous voir les mettre en pratique lorsqu'il s'agit des grands et immuables principes de notre éducation religieuse, plutôt que de les dépenser seulement sur les émeutes de la rue.

Vous dites encore : "Un peuple qui s'abreuve d'humiliations est un peuple mûr pour la déchéance et l'esclavage".

De grâce, retenez ces paroles, encadrez-les en face de vous, et, faisant un retour sur vous-mêmes, confessez humblement que vous n'avez encore jamais eu cette fierté; travaillez ferme à l'obtenir. Songez bien que le devoir du journaliste est de relever le niveau moral de son peuple et non de le rabaissser; n'oubliez jamais que le journaliste chrétien a une grande mission : celle de défendre son temple, son clergé, l'éducation sainte des enfants de sa patrie.

Nourrissez-vous dans ces nouveaux sentiments, cessez d'inviter notre peuple à s'abreuver d'humiliations, car nous pouvons le dire avec orgueil, il n'est pas encore mûr pour la déchéance et l'esclavage.

A Propos de Sir Wilfrid Laurier

Le "Soleil" publiait, le 3 du courant, un long article sur M. Laurier. Il y avait là de la poésie lyrique pour chanter le héros, de la philosophie pour expliquer ses longues années de palinodies désarçonnantes de la thélogie libérale pour en faire une pâte à reliques, de l'encens et des fleurs en abondance; le tout enjolivé d'un large portrait déjà montré cent fois au lecteur.

Nous n'aurions certainement rien dit au "Soleil" de ses grandes envolées de littérature, si nous n'avions lu le passage suivant et qui est de trop:

"Dans la grave crise politique de 1896, alors que sir Charles Tupper avait formé le patriotique projet d'escamoter les élections dans la province de Québec par l'intimidation religieuse et la coercition, qu'on avait réussi à ameuter contre lui une partie du clergé catholique, sir Wilfrid ne craignit pas—après avoir fait allusion à sa position de chef d'un parti composé de catholiques et de protestants—d'exposer sa vie politique et l'exprima en des termes qui sont restés gravés dans le cœur de tous les Canadiens : "Aussi longtemps que j'occuperai un siège dans cette chambre, aussi longtemps que j'occuperai la position que j'occupe maintenant, lorsque je serai appelé à prendre position sur quelque question que ce soit, cette position je la prendrai, non pas au point de vue des catholiques romains, non pas au point de vue des protestants, mais à un point de vue qui puisse faire appel à tous les hommes, quelle que soit leur foi ; à un point de vue que puisse partager tous les hommes qui aiment la justice, la liberté et la modération."

Par malheur pour lui et pour nous, sir Wilfrid a fait juste l'opposé de ce que prêchaient ses fières paroles. Et la presse libérale, avec tous ses efforts et toutes ses hardiesses d'interprétation, ne changera pas les faits.

Ni en 1896, ni depuis, sir Wilfrid ne s'est occupé de la question scolaire du Manitoba de manière à satisfaire "les hommes qui aiment la justice, la liberté et la modération."

Pendant la campagne électorale, il a atermoyé lamentablement. Dans la province de Québec, lui et ses candidats promettaient d'aller plus loin, en notre faveur, que le bill réparateur, cette "loi de vie" pour la minorité, suivant l'expression de l'épiscopat canadien. Dans Ontario, nouvel auditoire, et, conséquence logique pour tout bon libéral, nouveau langage : "Hands off Manitoba;" "No Coercion;" "Provincial rights."

Voyons, peut-on nier la vérité de ces faits-là ? Et, par hazard ces variations de langage, suivant les lieux, sont-elles des "points de vue que puissent partager tous les hommes qui aiment la justice, la liberté et la modération ?"

M. Laurier arrive au pouvoir. Vous allez voir, chers électeurs, comme il va les faire tressaillir d'aise et de bonheur ces hommes de justice, de liberté et de modération !

Il est premier ministre. Il sait que le gouvernement libéral du Manitoba est depuis plusieurs années en rupture de ban avec la constitution ; il sait que l'école telle que voulue par l'Eglise catholique, sa Mère, n'existe plus pour plusieurs milliers de compatriotes et de coreligionnaires ; derrière lui se range une bonne majorité de députés; en face de lui se trouve un groupe d'adversaires dont le chef lui promet l'appui au cas où il légifèrera de manière à redresser les griefs de la minorité manitobaine. Par son action énergique et prompte, il peut délivrer le pays d'un accablant conflit. Telle est la situation.

Le Grand Homme du "Soleil" va-t-il saisir cette occasion d'en finir avec la question scolaire ? Non ! Il profite de la faveur populaire pour manigancer un pseudo-règlement qui appelle la condamnation de Rome et la réprobation de tous les bons citoyens du Canada. Il aurait pu satisfaire catholiques et protestants, et par sa conduite flasque, mollate et vacillante, il a déçu et mécontenté les uns et les autres. Tout cela au nom de la justice, de la liberté et de la modération : de la justice mal entendue vis-à-vis les oppresseurs de conscience, de la liberté vis-à-vis les transgresseurs des lois, de la modération vis-à-vis les perturbateurs de l'ordre.

Voilà comment ce clair génie, cette étoile étincelante, cet aigle puissant a envisagé l'une des situations les mieux faites pour donner la mesure d'un homme !

Non, sir Wilfrid Laurier ne gagne rien à être examiné ; sa vie politique a été jusqu'ici trop remplie de va-et-vient capricieux et surtout de trop d'irrésolutions coupables pour prêter au panégyrique. Et nous est avis que le "Soleil" aurait tout profit à faire converger vers d'autres points ses rayons brumeux.

BONIFACE.

PRIMES

A la demande reiteree d'un grand nombre de nos abonnes, nous continuerons pendant deux semaines encore a donner des primes. C'est un avantage pour tous, et nous esperons que ceux dont l'abonnement n'est pas paye se hateront de nous envoyer leur argent; en retour, ils recevront leur prime.

Notes Politiques

Les libéraux du comté de M. Greenway parlent d'offrir un banquet à l'ex-premier.

Bon appétit! Mangez et buvez,messieurs, à faire sauter tous les boutons de vos habits, si vous le voulez. Ce ne sera plus, grâce à Dieu, avec les deniers du peuple.

***

M. Bertrand, le propriétaire de l'"Echo," a bien peur, tout d'un coup, de l'orangiste McFadden.

Il n'était pas si farouche aux dernières élections quand il appuyait dans sa gazette, la candidature à Morris, de M. Mulvey, l'homme qui nous hait par instime et par conviction et qui nous a menacés de son fusil.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche prochain, à 1½ h. p. m. il y aura à l'Hôtel de Ville une assemblée générale de la Société St-Jean-Baptiste.

Le comité spécial chargé d'élaborer le programme pour la célébration du 24 juin prochain fera son rapport.

Nous invitons nos compatriotes à se rendre en grand nombre à cette réunion d'une grande importance.

TÉMOIGNAGE D'ESTIME

Les membres de la commission scolaire de Saint Boniface. ont présenté hier à M. Roger Goulet une jolie canne, en témoignage d'estime. M. Goulet vient de donner sa démission comme secrétaire de cette commission, poste qu'il occupait depuis plusieurs années. Les nombreuses occupations de sa nouvelle position ne lui permettent plus de vaquer à ce travail. Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami M. Joseph Desourdis a été nommé pour remplacer M. Goulet. Nous le félicitons bien sincèrement.

GARDEZ L'ENFANCE

L'enfant est sujet à tant d'accidents de la gorge... A la moindre alerte faites prendre du BAUME RHUMAL.

En vente chez Martin Bole & Wynne Co., pharmacien en gros Winnipeg.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—On est à faire des réparations au pont de Saint-Boniface.

—M. Chs. F. Burke est parti aujourd'hui pour Los Angeles, E. U.

—Madame S. A. D. Bertrand est revenue samedi de la province de Québec.

—Réunion des Forestiers Catholiques de la hier soir, à la salle du "Bazar"

—Nous apprenons avec regret que M. Fidèle Mondor est assez gravement malade.

—Le corps de feu le major Arnold, tué récemment en Afrique sera dit-on, ramené à Winnipeg.

—Plusieurs Canadiens-français de Chicoutimi, sont passés ici la semaine dernière en route pour Dawson City.

—M. Pierre Lévêque, malade des fièvres, à l'Hôpital, a eu une rechute; on le considère maintenant hors de danger.

—Il y a encore de la fausse monnaie sur le marché à Winnipeg; les pièces falsifiées sont surtout des cinq et des vingt-cinq centins.

—M. le docteur Lambert a été l'autre jour précipité en dehors de sa voiture, en se rendant à l'Hôpital de Saint Boniface. Il a du garder le lit pendant plusieurs jours.

—M. Louis Bourbonnière.charpentier, de St-Agathe, vient se fixer à Saint-Boniface, où il exercera son métier. On dit que Mde Bourbonnière ouvrira une atelier de modiste.

—M. J. H. Ashdown, le marchand de fer bien connu de Winnipeg, a expédié l'autre jour 40 chars de marchandises. C'est sans précédent, dit-on, dans les annales de notre commerce.

—C'est la dernière semaine, pour nos primes. Hâtez-vous d'acquittes vos factures d'abonnement et vous recevrez un riche crayon de très belle apparence et d'un ingénieux mécanisme.

—MM. J. E. Laurencelle, James Ross, Stanislas LaRue d'Edmonton, Bouvier, et Mathieu de Montréal, font application à la Législature des Territoires pour incorporer une société de prêt, dépots, administration et de garantie; le bureau de la compagnie sera à Edmonton.

—M. Sarrasin ci-devant instituteur à St-Boniface, vient d'être nommé instituteur à l'école industrielle du Portage du Rat. Nos félicitations à notre ami.

—La salle publique du "Bazar" est très appréciée du public. Vaste, bien chauffée, bien éclairée munie d'estrade et de piano, c'est un local qui se prête admirablement à toutes nos réunions de sociétés, de clubs, etc.

LA SAINT PATRICE

La Saint Patrice sera célébrée samedi à l'église Ste. Marie, de Winnipeg. Grand'messe à 10 heures.

ON NE PEUT LE NIER

Le BAUME RHUMAL guérit infailliblement la toux, le rhume, la coqueluche.

LA RAQUETTE

Jeudi soir, il y avait réunion à la salle du "Bazar" des clubs de raqettes le "Voyageur" de cette ville, et le St-George, de Winnipeg. Après un succulant dîner servi par le personnel du "Bazar" M. Henderson, président du St. George, présenta en termes heureux, une médaille d'or à M O. Manseau, vainqueur du "steeple chase." Puis M. J. A. F. Bleau présenta à son tour les prix que le club Le "Voyageur" offre aux vainqueurs de ses courses. Premier prix, décerné à M. Chabot, capitaine, une médaille; 2me prix, médaille décerné à M. Brissette; 3me prix, paire de mocassins, décernée à M. H. Phaneuf. Il y eut ensuite musique et danse et l'on s'amusa ferme, tard dans la soirée.

Un reconstituant puissant. L'Emulsion d'huile de Foi de Morne D & L est un reconstituant puissant. Il donne de la chair fait gagner en poids et combat avec succès la tendance à l'affaiblissement général. Fabriqué par Davis & Lawrence Co., Lim.

M. Eug. Defoy, notre populaire pharmacien, vient de faire poser dans sa vitrine un cadran lumineux ; grâce à cette idée lumineuse chacun pourra durant la nuit, voir quelle heure il est. sans être obligé de tirer sa montre.

Un frisson subit veut dire souvent maladie subite. Pain-Killer est toute ce qu'il faut dans ces cas. Il est incomparable pour les crampes et les diarrhées. Evitez les contrefaçons, il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis. 25c et 50c.

REMIS

Une correspondance de St-Fra-Xavier remise à mercredi prochain.

ET C'EST AINSI

C'est si doux à prendre, le BAUME RHUMAL et cela fait tant de bien quand on est enrhumé.

SOUMISSIONS POUR ÉGOUTS

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à jeudi le 15 courant pour un égout sur la rue Dumoulin,en cette Ville.

On pourra voir les plans et spécifications, et se procurer des formules de soumissions, au bureau du soussigné. Hôtel de Ville de St-Boniface.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

St-Boniface, 9 Mars 1900

THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorier.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

LES PETITES ANNONCES

Telles que
MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans Le Manitoba à raison de 25 cents pour 6 lignes.

L'ANCIEN... ASSORTIMENT

DE.........

Cloutier & Cie.

Valant $5,280

ET COMPRENANT

Des Nouveautes,
Magasins de Modes,
Chaussures, etc..

DOIT ETRE VENDU

En l'Espace de 30 Jours.

DE PLUS Un autre assortiment de Marchandises générales, Valant $1,600 . . . . . .

TOUT SERA VENDU

A BON MARCHE

VENEZ EN FOULE !
VENEZ EN FOULE !

Escompte variant de 35 à 60 par cent.

T. Finkelstein,

342, RUE PRINCIPALE, WINNIPEG

2 portes au sud de la Banque de Montréal.

"BROMA"

Sa riche et savante composition le met au PREMIER RANG, ses brillantes vertus curatives le font un Tonique incomparable.

Se vend partout. Essayez-le.

JOSEPH LECOMTE

Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba.
Argent à Prêter.
366 Rue Main - Winnipeg

PERDUE—Une chienne "setter" anglais, noir et blanc Récompense libérale à celui qui la retournera et communiquera avec W. C. LEE, boite de poste 1274, Winnipeg.

Comment on peut passer de bonnes veillées

ALLEZ Chez

M. P. SALE

Vous acheter un Graphopnone qui vous sera vendu au plus bas prix, et vous pourrez entendre chez vous les meilleurs opéras, les bandes les plus en renom et les artistes les plus renommés,

PROF. P. SALÉ, 197 rue Water
Porte voisine de la Librairie Kéroack,
WINNIPEG.

The D. & L. EMULSION

The D. & L. EMULSION
Est la meilleure préparation d'Huile de Foie de Morue et la plus agréable à prendre ; elle convient aux estomacs les plus délicats.

The D. & L. EMULSION
Est prescrite par les médecins les plus distingues du Canada.

The D. & L. EMULSION
Réussit à merveille pour produire de la chair et donner de l'appétit.

Assurez-vous si c'est l'article véritable. | 50 cts et $1 la bouteille, DAVIS & LAWRENCE CO., Limited, Montréal.

THE REAL PROPERTY ACT AND THE ASSESSMENT ACT LAND TITLES OFFICE, DISTRICT OF WINNIPEG—William Henry Culver of the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, Barrister-at-Law, has applied to be registered as owner under the above Act of the lands described at the foot hereof and the District Registrar has by an order bearing even date herewith directed notice of the application to be served on you substitutionally in the manner by said order directed. The applicant claims title to said lands by virtue of a sale of the land for taxes by the Rural Municipality of Ritchot and you are hereby required to take notice that unless you redeem said land under the provisions of the Assessment Act or file a caveat within six months from the service of this notice upon you a certificate of title will issue to the applicant or to whom he may appoint and you will thereafter be forever estopped and debarred from setting up any claims to or in respect of said land.

DATED at the Land Titles Office at Winnipeg this 24th day of February A. D. 1900.

LAND REFERRED TO BEING in the Province of Manitoba and being composed of lot two hundred and fifty-six according to the Dominion Government Survey of the Parish of St. Norbert in Manitoba

TO James Graham of the City of Winnipeg, Veterinary Surgeon; Neil Munroe of the City of Detroit, Michigan, Physician; Roger White of the Parish of Ste. Agathe, Manitoba.

Official seal   J. H. BROWN,
Deputy District Registrar.

DEVRAIT TOUJOURS ETRE SOUS LA MAIN.

Pain-Killer

IL N'Y A PAS DE SOUFFRANCE NI DE DOULEUR, INTERNE OU EXTERNE, QUI NE SOIT SOULAGÉE PAR LE PAIN-KILLER.

Gare aux contrefaçons et aux imitations. La bouteille véritable porte le nom

PERRY DAVIS & SON.

$10.00 par jour pour un bon vendeur

Agents Demandes

POUR VENDRE

20 REMEDES GARANTIS

POUR HOMMES ET POUR ANIMAUX

Ecrivez pour votre districť à

E. J. RYAN,
Portage la Prairie, Man.
Agent Général pour la Watkins Medical Co

Pyny-Pectoral

GUERISON RAPIDE DE LA
Toux et des Rhumes
Un Remède inestimable dans toutes les affections de la
GORGE OU DESPOUMONS.
25 cts la grande bouteille.
DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd.
Prop. du Perry Davis Pain Killer.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans Le Manitoba et vous la trouverez de suite.



Ouverture

du NOUVEAU MAGASIN

—DE—

GUILBAULT & COTE

Assortiment Considerable

de

Poeles et Fournaises

A Vendre aux Conditions
Les plus Avantageuses.

Vous aurez peut-être besoin d'un Poële durant l'hiver.

ACHETEZ un de nos Poëles "AIR TIGHT." Vous économiserez 50 par cent de combustible en vous servant de ces nouveaux Poëles. Nous avons aussi en mains un vaste assortiment de Quincaillerie; marchandises de 1ère classe.

GUILBAULT & COTE,
Téléphone 604.   AVENUE PROVENCHER, SAINT-BONIFACE

Seuls agents autorisés à St-Boniface de MERRICK, ANDERSON & Co., de Winnipeg.

GRATIS



Nous donnons cette belle montre à la personne qui vendra une douzaine de boutons à ressorts pour faux-cols : 10 cents l'unité. Envoyez - nous votre adresse, nous vous enverrons franco les boutons, ainsi que notre liste de primes. Pas d'argent requis. Vendez les boutons parmi vos amis, envoyez l'argent et nous vous enverrons la montre franco. Nous donnons aussi des violons, accordéons, anneaux d'or, etc., garantis ; tout cela pour quelques heures d'ouvrage.

Mentionnez ce journal quand vous écrires.

The NATIONAL WATCH & JEWELRY CO
TORONTO.

MONTRES DE PRIX

MONTRES pour hommes, Cadran Découvert,très jolies, garanties de Bonne Qualité; prix : **Huit Piastres**. Pas d'inconvénient à les montrer car nous connaissons parfaitement le mécanisme de ces montres.

On parle Francais

THOS. J. PORTE,
404, rue Main, Winnipeg.   Bijoutier
Enseigne du petit Aigle Rouge

Nouvelle Installation.

Nous sommes maintenant dans notre nouveau local. Nous avons transporté notre magasin de Winnipeg ici, de sorte que, avec l'immense stock nouveau que nous avons aussi pu nous procurer, notre clientèle est sûre d'être servie avec des épiceries, provisions, etc., de premier choix et à des prix qui surprendront ceux qui voudront bien nous accorder leur patronage.

Ne pas oublier que nous continuons notre commerce de grains.

Nous échangeons le blé pour de la farine.

COLLIN & FILS,
AVENUE PROVENCHER,
Téléphone 604.   ST-BONIFACE

GRATUIT POUR HOMMES

Tout homme qui en fera la demande au "State Medical Institute," 720, Elektron Building, Fort Wayne, Ind., recevra un paquet d'un remarquable Remède de Famille, qui a guéri nombre d'hommes victimes d'excès, perte prématurée de forces et de memoire, de faiblesse des reins, de la varicocèle et de l'émaciation. Envoyez envéloppe blanche; écrivez aujourd'hui.

Notre corbillard est le plus beau

MEILLEURE FABRIQUE

529
Prix Moderes.
JOHN THOMSON & CO.,
TEL. 351.
Entrepreneurs de Pompes Funebres
Ouvert jour et nuit.
Rue Principale.
WINNIPEG
Service de 1re classe.

CORBILLARD POUR ENFANTS — CORBILLARD POUR ADULTES

CHAR FUNÈBRE

Si vous avez une propriété à vendre, annoncez dans Le Manitoba, et vous trouverez de suite un acheteur.

LIBRAIRIES KEROACK

B. Keroack.	M. E. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'eglises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés.



Il Nourrit la Mère et l'Enfant

LE VIN ST-MICHEL

ce célèbre tonique français est indispensable à la jeune mère qui veut avoir le bonheur de nourrir son enfant.

Sous l'influence de ce vin généreux, la jeune femme pâle, faible, amaigrie, reprendra ses forces abattues par la maladie. La pâleur disparaitra pour faire place au teint rosé, l'appétit sera bon, et la digestion facile. Le

VIN St MICHEL

Infuse dans le sang les principes d'alimentation généreuse et abondante, dont profitent à la fois la mère et l'enfant. Les muscles du bébé se développeront, il sera plein de vie, souriant, turbulent, son esprit se réveillera et bientôt il reprendra son embonpoint et ses vives couleurs sous les

Baisers heureux de sa Mère attendrie.

En vente chez RICHARD & CIE, 365, rue Main, Winnipeg

Le Piano Morris.



I. A.   Hôtel du Gouvernement, Ottawa, 27 Juillet 1896.

La Comtesse d'Aberdeen présente ses compliments aux manufacturiers et se plait à leur assurer que le Piano Morris lui a donné entière satisfaction.

VENDU PAR   (RE STYLE 66)

Telephone 1050.   **TURNER & CIE,**   Coin des rues Portage et Garry WINNIPEG.

LES GRAINES FERRY

Donnent toujours les meilleurs resultats. Elles sont toujours fraîches et de première qualité. En vente partout. Ne prenez pas d'autres. Achetez toujours les graines Ferry—et vous réussirez à obtenir une belle moisson. Ecrire pour avoir le Catalogue de Graines pour l'année 1900. à

D. M. FERRY ET CIE,
Windsor, Ontario.

JOHN HUGHES,

Autrefois de la Maison

Hughes & Fils,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres.

EST MAINTENANT CHEZ

Clark Bros & Hughes,

507, RUE MAIN,

Tel. 1239.

Seul Char Funéraire.

PHARMACIE DEFOY,

SAINT-BONIFACE.

M. DeFoy désire informer le public de cette ville qu'il vient d'ouvrir une Pharmacie de première classe. On y trouvera les remèdes les plus nouveaux et les dernières importations concernant les articles de toilette. Le plus grand soin est apporté aux prescriptions.

OUVERTE DE 8 HEURES A. M., JUSQU'A 10½ H. P.M.

HEURES DU DIMANCHE—
9 à 10 A. M. . après la Messe.
5 à 6 P. M.; 7 à 8 P. M.

Telephone 124

EPICERIES ET.... CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc.

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

T. PELLETIER,   AVENUE TACHE St-Boniface.

SAUVERENT LEUR ENFANT

M. T. W. DOXTATER EXPRIME LA RECONNAISSANCE D'UN PÈRE

SA PETITE FILLE FUT ATTEINTE DE MALADIE DE COEUR ET LES MÉDECINS DISAIENT QU'ELLE ÉTAIT INCURABLE. LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS LUI ONT DONNÉ LA SANTÉ.

Du "Sun" de Belleville, Ont.:

M. T. W. Doxtater est un cultivateur à l'aise, qui demeure à Sydney, près de Belleville. M. Doxtater et son épouse font les plus grands éloges des Pilules Roses du Dr Williams, parce qu'elles ont sauvé la vie de leur petite fille. Un reporter du "Sun" est allé voir M. Doxtater pour obtenir des faits au sujet de la maladie et de la guérison de sa petite fille, et voici ce que ce père reconnaissant dit: "Oui nous avons grandement raison de faire des éloges des Pilules Roses du Dr Williams. Je pense qu'elles valent dix fois leur pesant d'or. A l'âge de dix ans, notre petite Clara fut atteinte d'une maladie que les médecins désignèrent sous le nom de maladie de coeur. Jusqu'alors, elle avait toujours été forte et en santé. Elle commença d'abord par avoir des affaissements qui arrivaient soudainement. Nous consultâmes un médecin, sous les soins duquel elle fut pendant quelque temps, mais elle n'en reçut aucun bien. Son état même empirait. Alors, nous fîmes venir un autre médecin, et il nous dit qu'il avait peu d'espoir de la guérir. Elle gardait alors le lit et elle fut pendant trois mois aussi faible qu'un enfant. Dans quelques-uns de ses affaissements, elle avait des convulsions. Son appétit semblait être entièrement disparu et elle devint semblable à un squelette vivant. A cette époque, je lus les détails d'une guérison opérée par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, ce qui me donna de l'espoir, et je résolus de les faires essayer à notre petite fille Je m'en procurai d'abord une boîte, et après les avoir prises, sa santé sembla s'être améliorée. J'en achetai cinq autres boîtes. et quand elle eût fini de les prendre, elle était en aussi bonne santé que n'importe quel enfant du voisinage; aussi agile qu'un grillon. Elle n'a pas manqué l'école depuis dix-huit mois, et n'a jamais ressenti les symptômes de son ancienne maladie. J'attribue sa guérison entièrement à l'usage des Pilules Roses du Dr Williams; et si quelqu'un doute de la vérité de cette déclaration, dites-leur de venir nous voir, ma femme et moi."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont tout aussi précieuses pour les enfants que pour les adultes, et les enfants chétifs profiteront et engraisseront, s'ils prennent ce remède, qui est sans égal pour purifier le sang et renforcir le cerveau, le corps et les nerfs. En vente chez tous les marchands, ou envoyées franco par la poste, à 50 la boîte, ou six boîtes pour $2 50, en s'adressant à la Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas persuader d'essayer quelque chose que l'on dit être "tout aussi bon."

CONDOLÉANCES

A une assemblée tenue lundi soir le 5 mars 1900, par la Société de St-Jean-Baptiste de Winnipeg sous la Présidence de J. E. Béliveau il a été proposé par M. L. O. Genest secondé par M. Geo. Germain.

"Que les membres de la société St Jean-Baptiste de Winnipeg ont appris avec un sentiment de profonde douleur la mort de leur digne et respecté 2em vice Président, M. Antoine Lucier, décédé le 5 du courant à l'âge de 71 ans.

Homme de coeur et d'initiative il avait successivement présidé à la fondation de la St-Vincent de Paul et de l'association de St-Joseph, de Winnipeg; toujours et partout on le trouvait à la tête de tout mouvement ayant pour but la diffusion de la charité chrétienne: Epoux chrétien et exemplaire, il avait eu le rare bonheur de célébrer ses noces d'or. Il s'est endormi dans la paix du Seigneur, muni de tous les secours de lE'glise.

A son épouse en deuil et aux enfants bien-aimés qu'il laisse pour pleurer son absence, les membres de notre société désirent offrir leurs vives sympathies et leur dire en même temps combien la mémoire de M. Antoine Lucier leur restera toujours douce et précieuse par les souvenirs des vertues chrétiennes et civiques dont sa vie a été ornée.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la famille et publié dans le journal le MANITOBA et la "North West Review.

JOSEPH T. DUMOUCHEL.
Secretaire.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-MALO

Dimanche, le 15 février, et le 11 mars, avait lieu à Saint-Malo, une séance dramatique et musicale sous le patronage des dames Corbeau, Forstall, Gosselin, etc. La population a été toute enchantée d'entendre se dérouler un programme aussi bien choisi qu'exécuté. Cette petite soirée préparée en quelques jours, mérite non-seulementdes éloges pour les organisateurs et acteurs, mais aussi de grands mercis pour la jolie somme qui en est résultée.

Il y a eu aussi le tirage de la croix en cire qui a été donnée à l'église dans le but de se procurer un instrument de musique. Les organisateurs voient avec plaisir s'arrondir la somme destinée à cette fin.

Honneur à ceux qui travaillent à la gloire du Seigneur.

SAINT-ADOLPHE

Il y a eu, à Saint-Adolphe, le 27 du mois dernier, un concert suivi de la comédie intitulée: "Le Désespoir de Jocrisse"; ce concert et cette comédie étaient donnés au profit de l'église de cette paroisse. Tout a été bien réussi, surtout la pièce comique qui a été bien goûtée de toutes les personnes présentes. Il y avait une assistance nombreuse parmi laquelle on remarquait un grand nombre de personnes de Winnipeg, de Saint-Boniface, de Saint-Norbert et d'autres paroisses environnantes. Parmi les morceaux du programme, notons en particulier le duo "Saint-Janvier" chanté par M. et Mme J. McDougall et le duettino "Blanc et Noir" chanté par Melle M. Laporte et M. G. L'Evêque, qui ont été beaucoup applaudis et rappelés.

Voici les noms de ceux qui ont pris part à la séance: Mesdames Coupez, McDougall, Chamarante, Jannisson; Melles Galarneau, Laporte, Courchêne; L'Evêque McDougall, E. Jean, E. Coupez V. Coupez, Lacombe et Chamberland.



COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 13 Mars 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 21	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg —lun, mer et ven			22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi		8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven			20 00
Mar, jeu et samedi		10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam		12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam			18 00
Mer et ven à W'pegosis		6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis			12 10
Dauphin à Swan River Samedi		18 50	
De Swan Rivet—Lundi			12 00
W'pegosis Mer et ven	10 00		
Mer et ven			9 00
Swan River—Samedi			24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA. Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien)............ 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien)............ 1.05 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche)..... 4.20 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche).... 10.25 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchechement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .10.40 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi......... 4.40 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 11

PREMIÈRE PARTIE

V

LA TENTATION

Elle avait conservé une correspondance régulière avec l'ami de son enfance, et elle attendait impatiemment le moment où elle pourrait épancher de nouveau dans son coeur la tristesse qui l'opressait.

Souvent dans ses lettres, elle lui parlait d'Henri, dont le dévouement, disait-elle, ne tarissait pas; et Mathilde, devant ces quatre années pendant lesquelles l'affection du jeune homme ne s'était pas démentie, s'accusait de l'avoir calomnié en pensée, et affirmait à son mari et aux parents de la comtesse que Thérèse avait un jugement bien plus sûr que le sien; car elle ne s'était pas trompée la première fois qu'elle avait vu le frère du comte.

Bien qu'elle ne dût pas retrouver à Kernae les plaisirs qui avaient accompagné son premier séjour au château, il lui tardait de revoir son amie, et cette vieille Bretagne dont le souvenir peuplait son imagination.

Elle écrivit donc à Thérèse pour lui annoncer qu'avant deux mois elle pourrait se retrouver auprès d'elle et revoir la petite Angèle dont elle avait été marraine avec le vicomte de Chollet.

Dès que la comtesse eut reçu la lettre de son amie, elle s'empressa de la communiquer à Henri. Celui-ci ne pouvait faire autrement que de témoigner sa satisfaction de la visite attendue, et il se mit à la disposition de sa belle-soeur pour faire visiter, à M. de Mortarambert, les sites qu'il lui seraient, à elle, pénible de revoir, n'y étant plus retournée depuis la mort de Raoul.

L'été était revenu, ramenant le soleil la verdure et les fleurs; et la petite Angèle passait la plus grande partie de ses journées au jardin, où elle jouait, sur la surveillance de la jeune Yvonnette, soeur d'Anniek, qui avait remplacé la nourrice de l'enfant.

Le jeune Ernest continuait à lui servire de compagnon de jeu, et Germain venait causer avec la jeune bonne, profitant de toutes les occasions possibles pour se faire bien venir de la nièce du vicomte. Peu à peu, il l'habituait à quitter sa gardienne pour venir, à sa main, cueillir une fleur ou un fruit, et souvent il fallait plusieurs appels d'Yvonnette pour décider l'enfant à retourner auprès d'elle.

Tout semblait devoir durer longtemps ainsi, lorsqu'une nouvelle, qui étonna maîtres et serviteurs, circula dans le château et devint peu de jour après une certitude

VI

COMMENCEMENT D'EXÉCUTION

Un matin, Henri pénétra de bonne heure dans les appartements de la comtesse.

—Vous voyez, lui dit-il, un homme bien étonné et passablement mécontent. Croyez-vous qu'après toutes les bontés que, depuis des années, j'ai eues pour Germain, il parle de me quitter.

—Et pourquoi cette idée extraordinaire, avez-vous eu quelque chose à lui reprocher Vous êtes vif, Henri, peut-être lui avez-vous fait une réprimande avec un ton dur?

—Non, rien de ce que vous supposez n'est le vrai motif; ce petit drôle de collégien en rupture de ban, est la seule cause de la décision de Germain. Vous savez que son père s'est mis en tête de lui faire donner une instruction supérieure; l'enfant refuse de rentrer au collège de Saint-Brieuc, et Germain se décide à aller vivre à Paris, afin d'abandonner une profession qui attire à son fils des aventures comme celle qu'il a subie en dernier lieu.

—Mais je ne comprends pas avec quoi il poura réaliser son voeu le plus cher, s'il ne continue pas à servir.

Henri sourit.

—Ah! chère soeur, il paraît que mon valet de chambre a su se faire quelques économies depuis qu'il est à mon service; entre nous, je le crois fort capable d'avoir un peu profité de mon manque d'ordre, et il va, avec les quelques mille francs qu'il avoue posséder, tenter de fonder un petit commerce productif. Il veut, dit-il, s'établir aux environs des marchands fripiers, et prêter son argent, sans grands risques, mais à gros intérêts. Ce matin, il m'a prévenu de de lui chercher un successeur, ne pouvant pas rester ici plus de quinze jours.

—Mon cher Henri, répondit la comtesse après un instant de réflexion, je suis convaincue que vous trouverez facilement un remplaçant à votre valet de chambre, et même que vous auriez bien mauvaise chance si votre choix ne tombait pas sur quelqu'un plus digne de vos bienfaits. Germain ne m'a jamais beaucoup plu, et ce que vous venez de me dire à son sujet achève de me prouver que mon jugement n'était pas faux.

Prenez un des braves bretons qui nous entourent, et si vous perdez sur la perfection du service, vous gagnerez largement en fidélité et en dévouement!

La nouvelle se répandit, rapidement et toute la maison commenta le départ du serviteur; on trouvait étrange qu'il fût à la tête d'un capital aussi élevé, pour l'époque, chez un homme de sa position. Mais, au milieu des suppositions qui se produisirent chez les gens du château, aucun n'approcha de la vérité, et personne ne soupçonna que ces 10,000 francs n'étaient qu'un à compte versé par Henri sur les arrhes d'un marché dont le départ du domestique était un commencement d'exécution. Afin de pouvoir suivre à la lettre le plan qui avait germé dans le cerveau du valet de chambre, il fallait, non seulement son éloignement, mais encore que la séparation fût assez antérieure aux événements qui devaient suivre plus tard. Il était, en outre urgent que Germain partit avant l'arrivée du baron et de la baronne de Mortarembert.

Ce misérable feignit une violente émotion lorsqu'il prit congé de son maître, devant la comtesse et surtout de la petite Angèle.

Celle-ci ne comprenait pas pourquoi on lui disait adieu; mais elle donna au petit garçon une bourse, que lui avait remis sa mère, qui, dans sa sollicitude s'était demandé quel serait le sort de cet enfant avec un père qui allait jeter le peu qu'il possédait dans l'incertitude des affaires véreuses.

Une quinzaine de jours après le changement du valet de chambre, Henri annonça à la comtesse que, désirant profiter du peu de temps qui le séparait encore de l'arrivée de Mathilde, il allait faire une absence, du reste, fort courte, mais indispensable.

Thérèse sourit tristement, elle savait que généralement le jeune homme ensevelissait ainsi dans le mystère son indomptable passion de joueur, et qu'il revenait toujours de ces excursions, dont il disait rarement la direction, avec la mine basse et fatiguée; mais elle avait vu les vaines tentatives de Raoul pour arracher son frère à cette folie, qui le prenait de temps en temps, et ne se sentant pas assez forte pour lutter là où son mari avait échoué, elle se garda d'aucune observation.

Pauvre femme, combien sa terreur eût été grande, si elle avait su que ce voyage, auquel elle donnait la distraction pour but n'avait d'autre objet que de tout préparer pour lui arracher sa fille.

Henri partit seul, ainsi qu'il le faisait souvent du reste, mais, au lieu de prendre la direction de Paris, il changea de route douze heures après son départ, et sa belle-soeur eût été bien étonnées si elle avait pu le voir quatre jours après, sur un des navires qui font la traversée hebdomadaire de la Manche.

Cinq ou six jours après l'arrivée de Mathilde, Annick annonça à sa maîtresse le retour du vicomte, revenu pendant la nuit et la jeune femme fut frappée de l'air satisfait d'Henri, lorsque celui-ci se présenta devant elle.

—Il a gagné, pensa-t-elle, et il revient joyeux!

La petite fille fêta par mille caresses le retour de son oncle qui lui avait rapporté plusieurs jouets nouveaux.

Ce fut pour la veuve un vif bonheur, lorsqu'on lui annonça son amie la baronne de Mortarembert. L'affection de cette jeune femme était un baume pour son coeur brisé. Avec elle, elle pouvait parler de ses jours de bonheur vite envolés, pendant lesquels elle était si heureuse aux côtés de son mari.

Elle conduisit Mathilde vers la tombe du défunt, et confondit ses larmes aux siennes dans ce pieux pèlerinage.

L'abbé Morin, le chapelain qui avait assisté les derniers moments du compte, était toujours au château; c'était lui qui ranimait le courage de la jeune comtesse, lorsque son chagrin devenait trop aigu; il savait parler le langage consolant de la religion et réussissait souvent à distraire, par la charité, cet esprit si éprouvé.

Mathilde voulut aller faire une visite à ce vénérable prêtre qui avait entrepris le voyage de Bordeaux exprès pour baptiser la petite Angèle.

On parla de la tristesse présente et de son contraste avec les deux années qui avaient précédé.

—Dans son malheur, Madame la comtesse a une consolation, dit le vieux prêtre, c'est l'affection fraternelle du vicomte. Ce jeune homme que des défauts me faisaient juger un peu trop sévèrement, sait trouver dans son coeur, pour sa nièce, un dévoument plein de tendresse. Il tient à la lettre les promesses qu'il a faites à son pauvre frère.

Thérèse sentit un sourire effleurer ses lèvres, elle regarda Mathilde pour voir ce que celle ci répondrait.

—Je m'avoue vaincue, dit la baronne, et c'est avec joie que je fais amende honorable. Oui, Monsieur le curé, ma mauvaise tête avait cru devoir découvrir mille défauts chez ce pauvre vicomte, et même après qu'il eut sauvé Thérèse au péril de sa vie, j'hésitais à lui décerner un brevet de franchise et de désintéressement. Grâce à Dieu, j'ai dû reconnaître mon jugement téméraire, et je remercie le Ciel du beau-frère qu'il a donné à mon ami.

Comme vous le voyez, mes chères filles, les précautions prises par Henri, pour rendre impossible tout soupçon sur lui, lui réussissaient admirablement. Mathilde, elle-même, se déclarait vaincue et le reconnaissait pour un excellent coeur.

A Suivre.